

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 33 du 30 06 2020



Campagne 2019-2020



Comme tous les secteurs d'activités économiques, celui de l'agriculture est impacté, même si des efforts sont faits pour limiter cela. Les équipes en charge du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) hebdomadaire poursuivent leur activité, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, afin de vous fournir les informations techniques de qualité dont vous avez besoin pour gérer votre exploitation.



Sommaire

Maïs	p 02
Betterave	p 09

A retenir cette semaine :

Maïs :

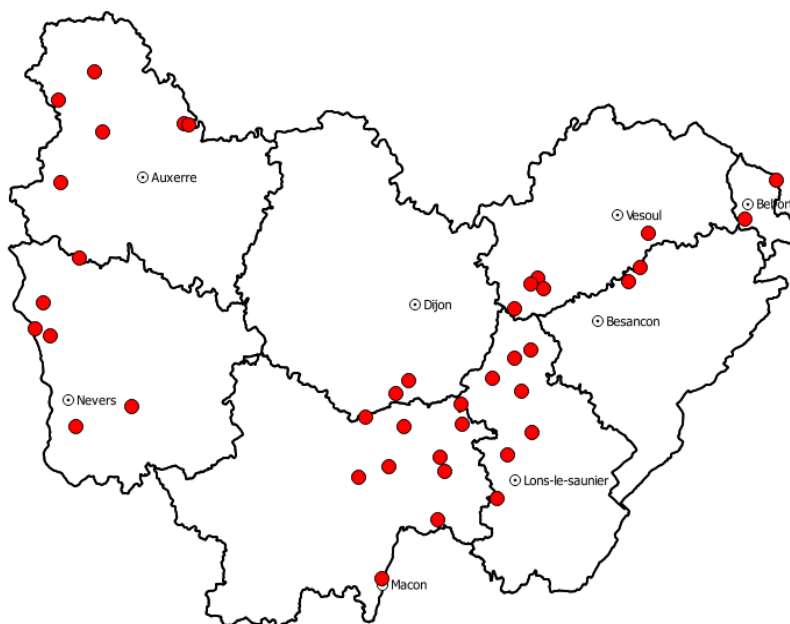
- Stade 10 feuilles à floraison femelle.
- Pyrale : pic de vol dépassé dans la majorité de la région.

Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la [note nationale abeilles](#)



Au 30 juin, le réseau d'observation est constitué de 40 parcelles : 8 en Saône-et-Loire, 8 dans le Jura, 7 dans l'Yonne, 5 dans la Nièvre, 5 en Haute-Saône, 3 en Côte d'or et 2 dans le Doubs et 2 dans le territoire de Belfort.

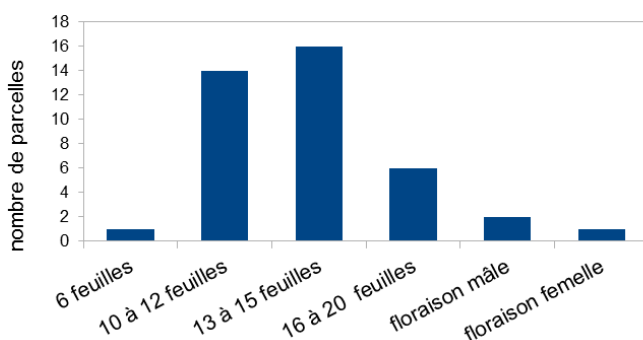


Localisation des parcelles observées du 29 et 30 juin 2020

Stade et Etat du maïs

Les premiers maïs atteignent les stades 15 feuilles à floraison femelle.

Stades du maïs le 30 juin 2020



Semis du 4 avril : le stade 2 mètres est atteint

Photo Emeric Courbet - CA70

La pousse du maïs est active.



Pucerons

Même si les auxiliaires (syrphe, chrysopes et coccinelles) sont bien présents, de faibles populations de pucerons sont souvent observées.

Des populations de *Sitobion avenae* sont signalées dans la moitié des parcelles mais bien en dessous des seuils de traitements (toujours moins de 100 pucerons/plante).

Les premières colonies de *Rhopalosiphum padi* ont été observées seulement sur 3 parcelles en Saône-et-Loire à Verjux et Pierre de Bresse et en Haute-Saône à Pesme.

De très faibles quantités de *Métopolophium* sont notées sur 5 parcelles.

Les pucerons ont été très présents sur de nombreuses cultures en 2020, le retour d'un temps sec et chaud peut favoriser leur développement.

Il convient de surveiller les parcelles, notamment pendant la floraison femelle.

Seuils d'intervention

RAVAGEURS	Période de sensibilité	SEUIL D'INTERVENTION A RETENIR
Pucerons <i>Metopolophium dirrhodum</i>	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles. 200 pucerons/plante au-delà de 10 feuilles
Pucerons <i>Sitobion avenae</i>	3 à 10 feuilles. 10 feuilles à floraison	500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) 1000 pucerons/plantes : Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons <i>Rhopalosiphum padi</i>	Début Juillet / début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies

Identifier les différents pucerons présents sur maïs

METOPOLOPHIUM DIRRHODUM
(PUCERONS VERTS)



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.



Colonie de *Rhopalosiphum padi* reconnaissable à son « cul » brun
Photo Emeric Courbet - CA70



Les auxiliaires des pucerons sont observables



Chrysope adulte

Photo Emeric Courbet - CA70



Œufs de chrysope

Photo Emeric Courbet - CA70



Coccinelle asiatique et larve de coccinelle autochtone à la recherche de pucerons

Photo Emeric Courbet - CA70



Œufs de syrph

Photo Emeric Courbet - CA70



Pyrale

La pyrale est un ravageur majeur du maïs et dans une moindre mesure du sorgho. La nuisibilité peut être importante sur le rendement (verse, mauvais remplissage du grain) mais aussi sur la qualité sanitaire. La présence de larves dans l'épi favorise le développement des fusarioses et le risque myco-toxines les années où le climat est défavorable.

Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an).

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine plus précoce remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône.

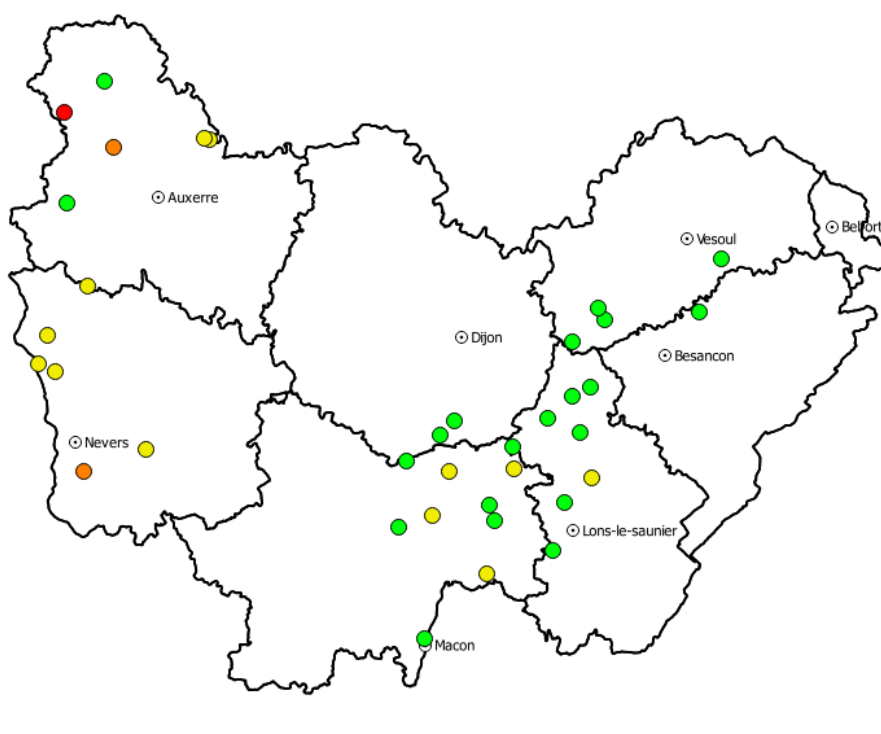
Vol de pyrale :

Sur les 36 pièges mis en place et relevés dans la région, 15 sites ont piégé des pyrales adultes. Le nombre de site avec des captures sur les pièges à phéromones est en baisse.

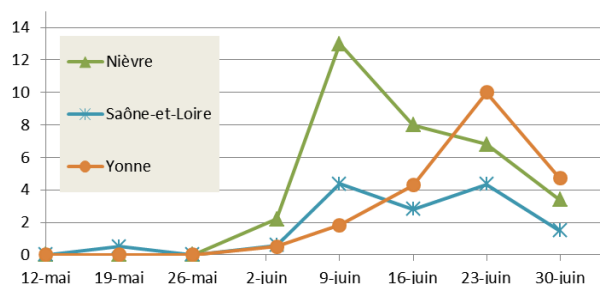
date	% de parcelles avec piégeage de papillons
2 juin 2020	14 %
9 juin 2020	44 %
16 juin 2020	54 %
23 juin 2020	54 %
30 juin 2020	42 %

Dans les situations où il y a eu beaucoup de captures, le nombre de piégeage de papillons adultes est partout en très nette régression. Dans près d'une parcelle sur deux les pièges ne capturent pas de pyrales. La présence de plusieurs races avec une ou deux générations complique la lutte.

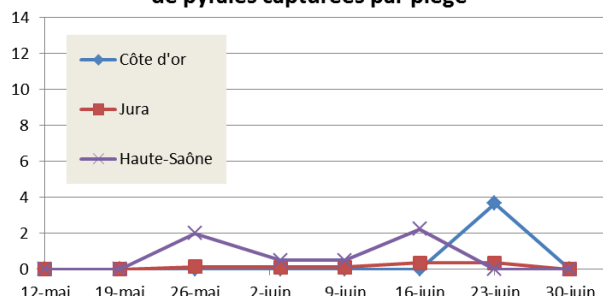
Carte des captures de pyrales relevées le 29 et 30 juin 2020



Evolution du nombre de pyrales capturées par piège



Evolution du nombre de pyrales capturées par piège



Piégeages des pyrales adultes

Commune	Département	12-mai	19-mai	26-mai	02-juin	9-juin	16-juin	23-juin	30-juin
Ruffey-les-Beaunes	21			0	0	0		7	0
Argilly	21		0	0	0	0	0	2	0
Corpeau	21			0	0	0	0	2	0
Rignosot	25								0
Belmont	39		0	0	0	0	1	0	0
Arlay	39		0	0	1	0	1	0	0
Rochefort-sur-Nenon	39		0	0	0	0	0	0	0
Gevry	39	0	0	0	0	0	0	0	0
Annoire	39	0	0	0	0	0	0	0	0
Vincelles	39	0	0	1	0	1	1	3	0
Orchamp	39				0	0	0	0	0
St Lothain	39	0	0	0	0	0	0	0	0
Varennes-les-Narcy	58		0	0	1	1	3	1	1
Mesves-sur-Loire	58	0	0	0	4	0	0	1	3
St Quentin-sur-Nohain	58	0	0	0	2	17	5	10	3
Chevenon	58			0	0	34	18	8	8
Anlezy	58		0	0	4		14	14	2
Velesmes-Echevannes	70	0	0	1	0	0	0	0	0
Cornot	70				0			0	
Cugney	70	0	0	4	0	1	9	0	0
Pesmes	70	0	0	1	2	1	0	0	0
Valleriois-le-bois	70					0	0	0	0
Montpont	71	0	2	0	0	17	6	5	4
Simard	71			0	0	0	2	0	0
Devrouze	71		0	0	1	1	3	0	0
Baudrières	71				0		2		
July-les-Buxy	71		0	0	2	0	1	0	0
Pierre de Bresse	71			0	1	2	0	4	4
Saint Loup de Varennes	71			0	2	13	9	5	1
Farges-les-Mâcon	71			0	0	2	2	8	
Verjux	71			0	0		0	16	3
Mâcon	71	0	0	0	0	0	3	1	0
Champignelles	89	0	0	0		0	0		0
Butteaux	89				1	4	6		4
Germigny	89					0	0	6	3
Chamvres	89				0	2	12		8
Vernoy	89				1	0	3	3	14
Sens	89						0		0
Saintpuits	89		0	0	0	5	9	21	4



Des observations de pontes ont été réalisées cette semaine dans le Jura à ARLAY, ST LOTHAIN et VINCELLES en Côte d'Or à ARGILLY, RUFFEY-LES-BEAUNE et CORPEAU et à RIGNOSOT dans le Doubs :

- seules 4 nouvelles pontes sur 100 pieds ont été observées à ARLAY(39) et 2 nouvelles pontes à RIGNOSOT (25).



Ponte fraîche sur feuille perforée par les larves de pyrale

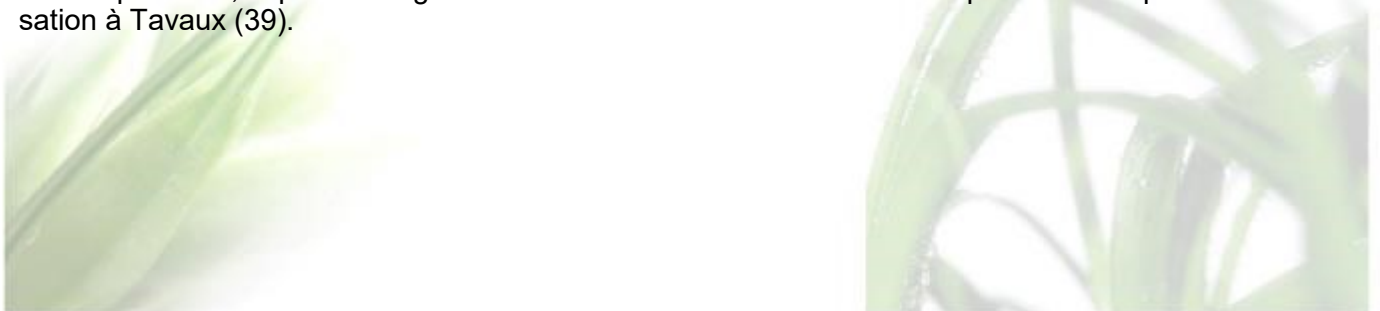
Photo : Emeric COURBET – CA 70

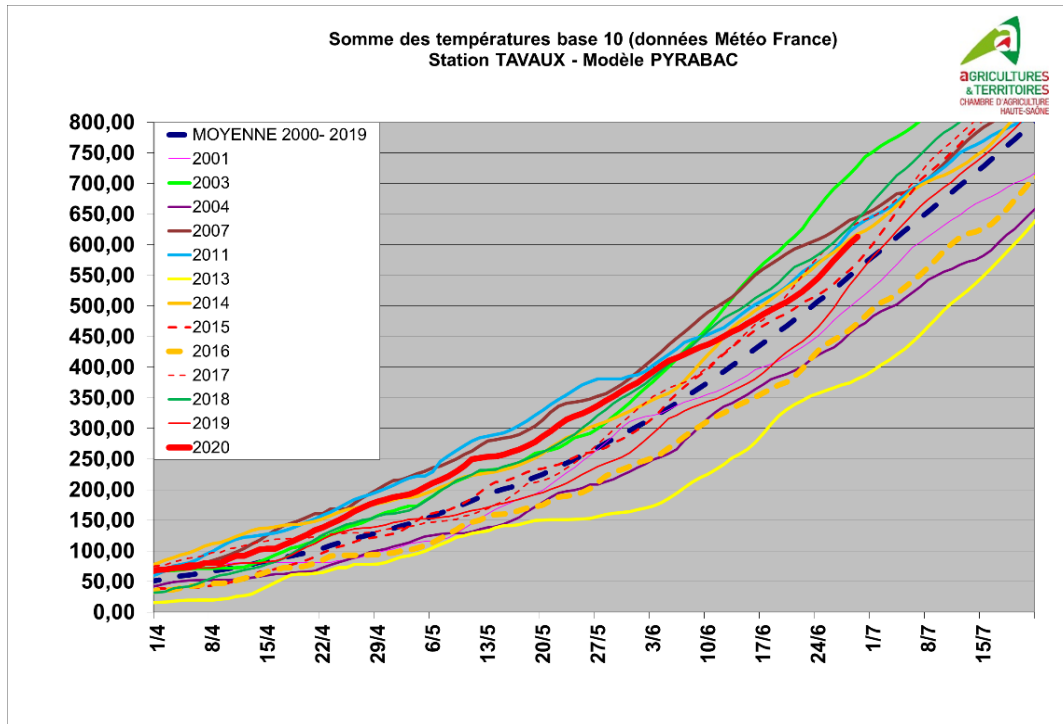
Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).

Les vols des pyrales sont significatifs à partir de 500°C jours depuis le 1^{er} janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C), ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de vol est atteint quand 700°C base 10 sont atteints correspondant au pic de larves.

L'année 2020 apparaît comme un peu plus chaude que la moyenne des 20 dernières années.

Le premier pic de vol de la race plurivoltine est dépassé depuis 15 jours. Si la race monovoltine est encore présente, le pic d'émergence devrait être atteint dans la semaine prochaine d'après la modélisation à Tavaux (39).





Lutte contre la pyrale

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observé (papillon).

Les femelles pondent en moyenne dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie.

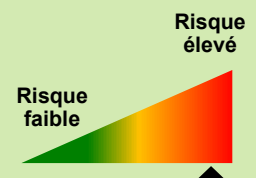
La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Nièvre, Yonne et Saône-et-Loire, Cote d'or, Jura et Yonne

Le pic de vol est atteint ou dépassé.

Une grande majorité des pontes sont écloses.

Dans les parcelles avec de fortes captures,
le risque est élevé cette semaine (stade baladeur).



Attention les applications de pyréthrianoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.



Autres ravageurs

Cicadelles vertes

La présence de cicadelles vertes est toujours signalée sur un tiers des parcelles. En cas de fortes populations, les piqures provoquent des ponctuations blanches sur les feuilles de la base des tiges. La nuisibilité est nulle.



Cicadelles vertes *Traces de nutrition*
Photo Emeric Courbet - CA70



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

